









## Parce que c'est un saut dans l'inconnu

Le décret de création de l'Agence nous a été soumis alors que les modes de décision sont encore en cours de discussion : par exemple, la ministre ne sait pas encore si dans le GIP elle disposera de 30 % des voix ou de 60 %, alors que c'est le ministère qui apporte seul les crédits.

29 postes vont être transférés à l'Agence : 21 postes du CNDS ; 3 de la délégation interministérielle à la haute performance sportive (DS) ; 5 de la mission d'optimisation de la performance (INSEP). L'effectif cible est de 60. Les agents qui occupent actuellement ces postes vont se voir proposer des détachements sur contrats (formule privilégiée) ou des mises à dispositions. Quant aux contractuels, il leur sera proposé de poursuivre leur contrat au GIP. La situation de détachement dans le contexte de suppressions de postes rend problématique le retour dans un service et fragilise les carrières. Enfin la logique du contrat a pour objectif de fragiliser le statut de la fonction publique en organisant la précarité et la docilité de tous.

## Parce que tous les CTS sont impactés, et aussi les CAS

Le modèle sportif français repose sur un modèle de gouvernance spécifique entre l'État et les associations sportives : l'État donne un agrément aux fédérations qui contribuent à une mission service public et délègue à certaines d'entre-elles une partie de ses pouvoirs pour assurer pleinement cette mission. Ce modèle implique de la part de l'État la mise à disposition de moyens humains (notamment avec les 1 600 CTS cadres techniques d'Etat placés auprès des fédérations) et un financement via des contrats d'objectifs.

Dans le projet, l'agence se voit confier cette mission d'allocation des moyens aux fédérations ; les CTS se trouveraient donc placés dans un lien de subordination loin de l'indépendance du fonctionnaire, en charge de la mise en œuvre d'une politique publique. De même, la plupart des CAS se retrouveraient à devoir mettre en œuvre une politique définie par un GIP!

Le sport de haut niveau, tout comme le développement des pratiques, les enjeux du sport et de la santé, les vertus d'intégration, d'apprentissages citoyens et d'éducation nécessitent d'avoir des agents publics à distance des groupes de pression politiciens ou des puissances de l'argent. C'est ce modèle que le gouvernement veut faire disparaître.

## La FSU a voté contre le projet d'agence du sport

L'avis du comité technique ministériel du 15 novembre a été sollicité sur le projet de décret de création d'une Agence du sport à compter du 1er mars 2019.

Toutes les organisations syndicales (UNSA, CFDT, CGT, FSU) ont voté contre ce projet de création d'une Agence. Ce vote unanime contraint l'administration à reconvoquer le CTM JS et à proposer une nouvelle fois son projet d'arrêté. La ministre ne devrait pas changer une virgule à son funeste décret, au CTM reconvoqué le 27 novembre.

## Parce que tout le réseau Jeunesse et Sports est fragilisé

Nous ne sommes pas opposés par doctrine au changement. Mais dans le scenario voulu par le gouvernement, c'est un modèle anglo-saxon qui nous est promis aux antipodes de notre conception républicaine du sport en France.

L'organisation actuelle du sport en France a su évoluer au niveau législatif et réglementaire en prenant en compte les collectivités locales (aujourd'hui 85 % du financement public du sport), l'émergence de nouveaux moyens de financement (française des Jeux, taxe Buffet sur les droits de retransmission TV, paris sportifs...) ou encore l'évolution des pratiques (sport professionnel, nouvelles pratiques, nouveaux publics,...).

La création d'une Agence Nationale du Sport à partir du 1er mars 2019 annonce la fin de ce modèle et la disparition par « externalisation » du Ministère des Sports. « Paris 2024 » n'est qu'un prétexte à la privatisation au nom de l'efficience recherchée. Les « jeux » peuvent être réussis avec ou sans l'agence. Là n'est pas la question. La volonté profonde du gouvernement est dogmatique. Elle prépare un libéralisme débridé là où le sport est encore aujourd'hui constitutif d'enjeux de citoyenneté, alors que ces chantiers sont cruciaux : soutien à la féminisation, luttes contre les violences et les exclusions...